

Kurzweil 3000 pour Windows/Mac

Contrat de licence utilisateur final

Kurzweil 3000

Le présent Contrat de Licence Utilisateur Final (le "CLUF") constitue un contrat entre vous (le "titulaire de licence") et Kurzweil Education, Inc. de sa part et ses sociétés associées (y incl. la SA Sensotec), ci-après désignée par Kurzweil Education, Inc. En ouvrant l'emballage, en accédant au logiciel ou en l'utilisant de toute autre manière, vous reconnaissez être lié par les termes de ce contrat. Si vous êtes en désaccord avec les termes de ce CLUF, veuillez ne pas installer, utiliser ou accéder au Logiciel.

a. Concession de licence.

Le présent CLUF ("Licence") permet au titulaire de licence du logiciel accompagné d'un CLUF ("Logiciel") d'en utiliser une seule (1) copie pour son usage interne. Le Logiciel inclut le programme d'ordinateur ("programme") et la documentation. Cette licence non-exclusive et non-transférable concède au titulaire de licence le droit d'installer et utiliser le programme sur un seul ordinateur géré par un système d'exploitation proprement titulaire de licence. L'utilisation concomitante sur deux ordinateurs ou plus n'est pas autorisée sans accord écrit préalable de Kurzweil Education, Inc. et l'acquisition d'une licence supplémentaire pour chaque ordinateur distinct sur lequel le logiciel fonctionne. L'utilisateur principal de l'ordinateur sur lequel le logiciel fonctionne pourra en installer une autre copie, pour son usage exclusif, soit sur un ordinateur de table ou un ordinateur portable. Toutefois, le titulaire de licence qui possède une (1) licence n'est autorisé à utiliser qu'une (1) copie à la fois. Si le titulaire de licence possède plusieurs licences (xy) du programme, il est autorisé à installer des copies supplémentaires du logiciel sur (xy) ordinateurs, et il peut utiliser xy licences à la fois. Il est interdit au titulaire de licence qui possède xy licences, d'installer le logiciel sur plus de xy ordinateurs.

Dans le cas où le logiciel concerne une 'version réseau', le Titulaire de licence du logiciel est autorisé à installer le logiciel sur un nombre illimité d'ordinateurs, bien que le nombre d'utilisateurs simultanés soit limité au nombre d'utilisateurs autorisés (selon le nombre de licence acheté).

Dans le cas où le logiciel concerne une 'version souscription de licence web', le titulaire de licence du logiciel est autorisé à installer le logiciel sur un nombre illimité d'ordinateurs, et peut démarrer le logiciel de n'importe quel ordinateur sur lequel le logiciel est installé, bien que chaque License doit être accordée à un (1) utilisateur spécifique et que le nombre d'utilisateurs spécifiques soit limité au nombre de licences web souscription achetées.

b. Les Droits de Kurzweil Education, Inc.

Le titulaire de licence reconnaît que tous les droits de propriété et d'auteur relatifs au logiciel, ainsi qu'au programme et à la documentation qui l'accompagnent sont détenus par Kurzweil Education, Inc. et de tierces parties figurant dans le présent contrat et sont protégés par la loi et des traités internationaux (incl. Etats-Unis) en matière de droits d'auteur, droits des marques et droits des secrets commerciaux d'application générale ainsi que d'autres lois et traités. Le titulaire de licence reconnaît et accepte que tous les droits et titres relatifs au logiciel, au programme et à la documentation sont et resteront la propriété de Kurzweil Education, Inc.. Le présent contrat ne concède à l'utilisateur aucun droit relatif à des marques de fabrique, mais uniquement un droit limité d'utilisation révoquant conforme aux termes du présent contrat.

c. Résiliation.

La licence est en vigueur dès le premier usage par le titulaire de licence du logiciel, du programme ou de la documentation et reste en vigueur jusqu'à sa résiliation. Le titulaire de licence peut résilier le contrat à tout moment en retournant le logiciel à son revendeur.

d. Transfert du logiciel.

Le titulaire de licence du logiciel est autorisé à transférer tous ses droits à titre permanent, pourvu qu'il ne garde aucune copie et que ce transfert comprenne la totalité du logiciel (y compris tous ses composants, les supports et la documentation imprimée, toute mise à jour et le présent contrat) et que le bénéficiaire du

transfert accepte de se conformer aux termes de cette licence. Si le logiciel est une mise à jour, le transfert doit comprendre toute version antérieure.

e. Mises à jour.

Si le logiciel est présenté comme une mise à jour, l'utilisateur doit, pour l'utiliser, être titulaire d'une licence appropriée lui permettant d'utiliser un produit identifié par Kurzweil Education, Inc. comme pouvant faire l'objet de cette mise à jour. Un logiciel présenté comme une mise à jour remplace et/ou complète le produit qui a fondé le droit à la mise à jour.

Le logiciel qui était la base de la mise à jour doit être détruit. En effectuant la mise à jour, vous convenez que vous avez supprimé toutes les versions précédentes du logiciel sur votre ordinateur. Toute utilisation de ces versions logicielles antérieures, sera donc considérée comme une violation de ce contrat, et sera poursuivie par les voies légales.

À compter de cette mise à jour, l'utilisateur ne peut utiliser le logiciel qui en résulte qu'en conformité avec les termes de ce contrat. Si le logiciel est une mise à jour de l'un des composants d'un ensemble de programmes obtenus sous licence en tant que produit unique, le logiciel ne peut être utilisé et transféré que comme partie de cet ensemble de logiciels et ne peut être dissocié pour être utilisé sur plus d'un ordinateur.

f. Autres limitations.

Le présent contrat est la preuve du titulaire de licence d'une concession sous licence non-exclusive des droits stipulés dans la présente licence et doit être conservé par le titulaire de licence (ou par le bénéficiaire du transfert du logiciel cfr. clause d.). Le titulaire de licence n'est pas autorisé à donner en location, prêt-bail ou prêt le logiciel, le programme ou la documentation, ni à le commercialiser de quelque autre manière que ce soit. Le titulaire de licence n'est pas autorisé à faire l'ingénierie à rebours du logiciel, à le décompiler ou à le désassembler sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente limitation. Le titulaire de licence n'est pas autorisé à exporter l'ensemble ou toute partie du logiciel, du programme ou de la documentation vers un quelconque pays soumis aux restrictions applicables en matière d'exportation ou à le transférer à une quelconque personne qui à l'intention d'exporter vers un de ces pays. Tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits relatifs aux contenus auxquels le logiciel peut donner accès, sont détenus par les propriétaires respectifs de ces contenus et peuvent être protégés par la réglementation et les traités internationaux en matière de droit d'auteur ou de propriété intellectuelle. Le titulaire de licence a l'obligation d'établir l'état de protection de ces contenus en matière de droit d'auteur.

Si vous téléchargez des documents ou matériaux sur un système informatique hébergé par Kurzweil Education, Inc. vous déclarez également que vous possédez les droits de propriété ou droits de licence nécessaires pour le faire.

Vous vous engagez à indemniser et à dégager de toute responsabilité, Kurzweil Education, Inc., en cas d'actions en responsabilité ou en dommages-intérêts, ou de toute autre action en justice, à cet égard.

g. Droit d'auteur.

Il est de la responsabilité du titulaire de licence pour déterminer le statut du droit d'auteur du matériel et des documents ainsi que la détermination d'une exception à ce droit d'auteur.

h. Garantie limitée.

Kurzweil Education, Inc. garantit le titulaire de licence que la performance du logiciel sera substantiellement en conformité avec les spécifications du programme stipulées lors de la date de réception, et que le logiciel sera exempt de défauts dans les matériaux ou la fabrication dans le cadre d'une utilisation normale pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception. Kurzweil Education, Inc. s'engage à réparer ou à sa discrétion remplacer sur ses charges les défauts dans les matériaux ou la fabrication sur demande de réparation ou remplacement sous garantie expresse et écrite dans la période de garantie en vigueur.

Cette Garantie Limitée est nulle si le défaut du logiciel est causé par un accident, un traitement abusif ou une mauvaise application.

Kurzweil Education, Inc. ne sera pas tenu à remplacer ou réparer des défauts résultant d'une usure et détérioration normale. Cette garantie ne s'applique pas aux dommages qui résultent de toute catastrophe, mauvaise utilisation, abus ou négligence de la part du titulaire de licence (y compris l'utilisation par de tiers ou les employés, conseillers, représentants non autorisés du titulaire de licence) ou d'autres raisons non reliées au logiciel, au programme et à la documentation.

Cette clause stipule la seule responsabilité de Kurzweil Education, Inc., et votre recours exclusif en cas de violation de la garantie limitée contenue dans cette clause.

i. Limitation de responsabilité.

Kurzweil Education, Inc. ne sera pas responsable en aucune circonstance pour tout dommage indirect, spécial, incident, économique ou conséquent quel qu'il soit découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation de ce logiciel y compris le programme et la documentation, même si Kurzweil Education, Inc. a été avisé de la possibilité de tels dommages. La responsabilité de Kurzweil Education, Inc. en vertu de toute disposition de cette convention ne pourra en aucun temps excéder le montant effectivement payé par le titulaire de licence pour le logiciel. Certaines juridictions ne permettent pas de limiter ou d'exclure la responsabilité pour tout dommage incident ou conséquent. De ce fait, la limite stipulée ci-haut pourrait ne pas s'appliquer dans votre cas.

Sauf mention explicite dans le présent accord, Kurzweil Education, Inc. ne donne aucune garantie, et le titulaire de licence ne reçoit aucune garantie, explicite ou implicite, par application de la loi ou autre, concernant le logiciel ou tout autre matériel fourni au titulaire de licence. Kurzweil Education, Inc. décline toute garantie implicite, y compris, mais sans s'y limiter, celles concernant la qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

Aucune représentation, y compris, mais sans s'y limiter, la déclaration sur la capacité, l'aptitude à l'utilisation ou les performances du logiciel, faite par Kurzweil Education, Inc., ses employés, représentants ou revendeurs, non repris dans ce CLUF, ne peut être considéré comme une garantie fournie par Kurzweil Education, Inc.

j. Recours.

Si le titulaire de licence ne respecte pas les termes du présent contrat, Kurzweil Education, Inc. a le droit de mettre un terme définitif à ce CLUF immédiatement et le titulaire de licence est obligé à immédiatement retourner le logiciel, le programme et la documentation à Kurzweil Education, Inc.. Le non-respect du présent contrat irrévocablement constituera un préjudice immédiat et irréparable à Kurzweil Education, Inc.. Kurzweil Education, Inc. sera autorisé de réclamer une indemnisation ou des dommages-intérêts, sans préjudice d'autres dispositions législatives.

k. Droit applicable.

En cas de litige susceptible de s'élever entre les deux parties à propos de la rédaction, l'interprétation ou l'exécution de la présente Licence, celles-ci conviennent de s'en remettre au tribunal de Bruges ou aux tribunaux compétents de Dallas County, Texas, Etats-Unis, désignés préalablement par Kurzweil Education, Inc., . Le titulaire de licence se déclare explicitement d'accord avec cette juridiction. Sans vouloir porter atteinte au choix de la loi applicable, le présent CLUF est régi et géré par le droit de l'État Texas (États-Unis).

l. Divisibilité.

Si tout ou une partie d'une disposition du présent contrat est jugée invalide ou inexécutable par un tribunal compétent, cela n'aurait pas pour effet de rendre ce contrat entièrement nul ou non applicable et la disposition non applicable ou nulle sera modifiée et interprétée de manière à répondre au mieux aux objectifs de cette disposition, dans les limites de la loi ou des décisions judiciaires en vigueur.

m. Non abandon.

L'incapacité d'une partie quelconque de faire valoir les termes du présent contrat ou d'entreprendre des démarches contre l'autre partie en cas de non respect de ces termes ne peut pas être interprétée comme le délaissement ou l'abandon des droits de l'une des présentes parties en cas d'autres ruptures de contrat.

n. Technologies de tierces parties.

Le présent logiciel contient certaines technologies (« technologies de tierces parties ») étant la propriété de ABBYY USA, Cartesian Products, Inc., Fraunhofer IIS and Thomson, Houghton Mifflin Company, IBM Corporation, Bennet-Tec Information Systems, NeoSpeech Inc., Oxford University Press, Nuance Communications, Design Science Inc., Van Dale Pocketwoordenboeken en opvraagstelsysteem, Editions Larousse, Marco Piovanelli et/ou Working Software, Inc., Acapela Group, Acapela Group Babel Technologies SA, Ivan Akcheurov, Symbols Worldwide Ltd. trading as Widgit Software, Emmy Allemeersch, Sclera VZW, Uitgeverij Lannoo nv et/ou Sensotec SA. (« tierces parties »), ou étant modifiées par Kurzweil Education Inc. avec la permission des tierces parties. Tous les droits de propriété et d'auteur relatifs aux technologies de tierces parties sont détenus par les tierces parties figurant dans le présent contrat.

Les versions Française, Néerlandaise et Allemande du logiciel localisées, peuvent également contenir du contenu localisé par Sensotec S.A., laquelle est considérée comme Partie Tierce et aussi pour le contenu dénommé Technologie Tierce.

Le titulaire de licence n'est pas autorisé à faire l'ingénierie à rebours des technologies de tierces parties, à les décompiler ou à les désassembler. Les tierces parties ne seront pas responsable en aucune circonstance pour tout dommage direct, indirect, incident, spécial ou conséquent quel qu'il soit découlant de l'utilisation des technologies de tierces parties. Dans la mesure autorisée par les dispositions légales applicables, les Parties Tierces ne pourront en aucun cas être tenues responsables de tout dommage quel qu'il soit (notamment, dommages directs, indirects, accessoires ou immatériels- dommages physiques aux personnes, perte de profits, interruption d'activité, perte d'informations ou pertes pécuniaires) résultant de l'usage ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel. Tous les termes et limitations stipulés dans le présent contrat sont applicables pour les technologies de tierces parties, et, en acceptant cette licence, le titulaire de licence s'engage à utiliser les technologies de tierces parties uniquement en tant que composant du logiciel. La technologie de compression audio MPEG Layer-3 est sous licence concédée par Fraunhofer IIS et Thomson. La disponibilité de ce produit ne donne en aucune manière le droit de licence ni implique le droit de distribuer tout contenu MPEG Layer-3 compatible créé avec ce produit, par les systèmes de diffusion commerciaux (terrestre , satellite , câble ou tout autre canal de distribution) , les applications de streaming (via Internet , intranet ou réseau) ou via des supports physiques (CD ,DVD ,puce ,disque dur ,carte mémoire ,etc.) . Une licence distincte est nécessaire pour cela. Pour plus de détails voir <http://mp3licensing.com>.

Des parties de cette page sont reproduits du travail créé et partagé par Google (<https://developers.google.com/readme/policies/>) et utilisés selon les termes décrits dans la licence Creative Commons 3.0 Attribution (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

o. Intégralité des accords.

Le présent contrat (y compris tout addendum ou avenant au présent contrat qui est inclus avec le logiciel) constitue l'intégralité des accords entre le titulaire de licence et K/I concernant le logiciel et annule et remplace toutes les communications, propositions et déclarations antérieures ou récentes, orales ou écrites, relatives au logiciel ou à tout autre objet visé par ce contrat.

Aucun amendement ou aucune modification à ce contrat ne sera exécutoire à moins d'être fait par écrit et signé par les 2 parties.

p. Services; Éléments tiers

Le Logiciel peut permettre l'accès aux services et aux sites Internet de Sensotec et/ou de tiers (collectivement et individuellement, les « Services Externes »). L'utilisation des Services Externes nécessite un accès à Internet et l'utilisation de certains Services Externes nécessite votre acceptation de conditions générales supplémentaires.

Vous reconnaissez qu'en utilisant tout ou partie des Services Externes, vous pouvez être exposé à un contenu pouvant être considéré comme choquant, indécent, ou inapproprié, lequel contenu peut ou non faire l'objet d'une mention selon laquelle il contient un langage explicite, et que les résultats de toute recherche ou la saisie d'un URL particulier peut automatiquement et de façon non intentionnelle générer des liens ou des références à un contenu inapproprié. Néanmoins, vous acceptez d'utiliser les Services Externes à vos risques et que Sensotec n'assume de responsabilité envers vous relativement à tout contenu pouvant être considéré comme choquant, indécent ou inapproprié.

Certains Services Externes peuvent afficher, inclure ou mettre à disposition un contenu, des données, des informations, des applications ou des éléments émanant de tiers (« Éléments Tiers ») ou fournir des liens vers certains sites Internet tiers. En utilisant les Services Externes, vous reconnaissez et acceptez que Sensotec n'a pas d'obligation d'examiner ou d'évaluer le contenu, l'exactitude, le caractère complet, le caractère opportun, la validité, le respect du droit d'auteur, la légalité, le caractère décent, la qualité ou tout autre aspect de tels Éléments Tiers ou sites Internet tiers. Sensotec ne garantit pas, n'endosse pas, n'assume et n'engage pas sa responsabilité envers vous ou toute autre personne relativement à un quelconque Service Externe, Éléments Tiers ou site Internet tiers, ni relativement à tout autre élément, produit ou service émanant de tiers. Les Éléments Tiers et les liens vers d'autres sites Internet ne vous sont fournis qu'à des fins de commodité.

Vous acceptez que les Services Externes puissent contenir un contenu, des informations et des éléments détenus par Sensotec ou ses propres concédants, et protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle et d'autres lois applicables, y compris, notamment, le droit d'auteur, et vous acceptez de ne pas utiliser un tel contenu, de telles informations ou éléments de quelque façon que ce soit, sauf dans le cadre de l'utilisation autorisée des Services Externes, ou de toute façon qui ne serait pas conforme aux stipulations du CLUF Standard ou qui enfreint les droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

Aucune partie des Services Externes ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit. Vous acceptez de ne pas modifier, louer, donner en crédit-bail, prêter, vendre, distribuer ou

créer des œuvres dérivées à partir des Services Externes, de quelque manière que ce soit et vous vous interdisez d'exploiter les Services Externes d'une façon non autorisée quelle qu'elle soit.

Vous acceptez également de ne pas utiliser les Services Externes d'une quelconque façon pouvant être constitutive de harcèlement, d'abus, de traque, de menace, de diffamation ou qui violerait d'une autre manière les droits de toute autre partie. Vous acceptez que Sensotec ne soit en aucun cas responsable d'une telle utilisation de votre part.

Dans la mesure où vous choisissez d'utiliser ou d'accéder à de tels Services Externes et Éléments, vous le faites de votre propre initiative et êtes responsable du respect de toute loi applicable, y compris, de façon non limitative, des lois locales applicables.

Sensotec se réserve le droit de modifier, suspendre, retirer ou désactiver l'accès à l'un quelconque des Services Externes, à tout moment et sans préavis. Sensotec ne sera en aucun cas responsable du retrait ou de la désactivation de l'accès à un tel Service Externe. Sensotec peut également imposer des limites concernant l'utilisation ou l'accès à certains Services Externes, quelle que soit la situation et sans préavis ni responsabilité.

q. Consentement à l'utilisation des données

Le titulaire de licence accepte que Sensotec puisse collecter et utiliser les données techniques et toute information associée, y compris, notamment, les informations techniques concernant votre dispositif, votre système et votre logiciel d'application, ainsi que les périphériques, et qui sont recueillies périodiquement afin de faciliter la fourniture de mises à jour de logiciels, de services d'assistance technique relative au produit, ainsi que d'autres services (le cas échéant) se rapportant au Logiciel. Sensotec peut utiliser ces informations aussi longtemps qu'elles sont sous une forme ne permettant pas de vous identifier personnellement, afin d'améliorer ses produits ou de vous fournir des services ou des technologies.

© Copyright 1996-2015 Kurzweil Education, Inc. et Sensotec SA. Tous droits réservés. Kurzweil Education, Inc., Kurzweil 3000 et Kurzweil 3000 Learnstation sont des marques déposées par Kurzweil Education, Inc. Toutes les autres marques de commerce, marques de services, appellations commerciales sont des marques déposées par les tierces parties respectives.

KES-Tools

Le présent Contrat de Licence Utilisateur Final (le "CLUF") constitue un contrat entre vous (le "titulaire de licence") et Sensotec SA de sa part et ses distributeurs ("Sensotec"). En ouvrant l'emballage, en accédant au logiciel KES-Tools (le "logiciel" ou "KES-Tools") ou en l'utilisant de toute autre manière, vous reconnaissez être lié par les termes de ce contrat. Si vous êtes en désaccord avec les termes de ce contrat, veuillez immédiatement retourner le logiciel et tous ses compléments à Sensotec.

a. Concession de licence.

Le présent CLUF ("Licence") permet au titulaire de licence du logiciel accompagné d'un CLUF ("logiciel") d'en utiliser une seule (1) copie pour son usage interne. Le logiciel inclut le programme d'ordinateur ("programme") et la documentation. Cette licence non-exclusive et non-transférable concède au titulaire de licence le droit d'installer et utiliser le programme sur un seul ordinateur géré par un système d'exploitation proprement titulaire de licence. L'utilisation concomitante sur deux ordinateurs ou plus n'est pas autorisée sans accord écrit préalable de Sensotec et l'acquisition d'une licence supplémentaire pour chaque ordinateur distinct sur lequel le logiciel fonctionne.

L'utilisateur principal de l'ordinateur sur lequel le logiciel fonctionne pourra en installer une autre copie, pour son usage exclusif, soit sur un ordinateur de table ou un ordinateur portable. Toutefois, le titulaire de licence qui possède une (1) licence n'est autorisé à utiliser qu'une (1) copie à la fois. Si le titulaire de licence possède plusieurs licences (xy) du programme, il est autorisé à installer des copies supplémentaires du logiciel sur (xy) ordinateurs, et il peut utiliser xy licences à la fois. Il est interdit au titulaire de licence qui possède xy licences, d'installer le logiciel sur plus de xy ordinateurs.

Dans le cas où le logiciel concerne une 'version réseau', le Titulaire de licence du logiciel est autorisé à installer le logiciel sur un nombre illimité d'ordinateurs, bien que le nombre d'utilisateurs simultanés soit limité au nombre d'utilisateurs autorisés (selon le nombre de licence acheté).

Dans le cas où le logiciel concerne une 'version souscription de licence web', le titulaire de licence du logiciel est autorisé à installer le logiciel sur un nombre illimité d'ordinateurs, et peut démarrer le logiciel de n'importe quel ordinateur sur lequel le logiciel est installé, bien que chaque License doit être accordée à un (1) utilisateur spécifique et que le nombre d'utilisateurs spécifiques soit limité au nombre de licences web souscription achetées.

b. Les Droits de Sensotec.

Le titulaire de licence reconnaît que tous les droits de propriété et d'auteur relatifs au logiciel, ainsi qu'au programme et à la documentation qui l'accompagnent sont détenus par Sensotec et de tierces parties figurant dans le présent contrat et sont protégés par la loi et les traités internationaux en matière de droits d'auteur, droits des marques et droits des secrets commerciaux d'application générale ainsi que d'autres lois et traités. Le titulaire de licence reconnaît et accepte que tous les droits et titres relatifs au logiciel, au programme et à la documentation sont et resteront la propriété de Sensotec. Le présent contrat ne concède à l'utilisateur aucun droit relatif à des marques de fabrique, mais uniquement un droit limité d'utilisation révocable conforme aux termes du présent contrat.

c. Résiliation.

La licence est en vigueur dès le premier usage par le titulaire de licence du logiciel, du programme ou de la documentation et reste en vigueur jusqu'à sa résiliation. Le titulaire de licence peut résilier le contrat à tout moment en retournant le logiciel à Sensotec.

d. Transfert du logiciel.

Le titulaire de licence du logiciel est autorisé à transférer tous ses droits à titre permanent, pourvu qu'il ne garde aucune copie et que ce transfert comprenne la totalité du logiciel (y compris tous ses composants, les supports et la documentation imprimée, toute mise à jour et le présent contrat) et que le bénéficiaire du transfert accepte de se conformer aux termes de cette licence. Si le logiciel est une mise à jour, le transfert doit comprendre toute version antérieure.

e. Mises à jour.

Si le logiciel est présenté comme une mise à jour, l'utilisateur doit, pour l'utiliser, être titulaire d'une licence appropriée lui permettant d'utiliser un produit identifié par Sensotec comme pouvant faire l'objet de cette mise à jour. Un logiciel présenté comme une mise à jour remplace et/ou complète le produit qui a fondé le droit à la mise à jour.

Le logiciel qui était la base de la mise à jour doit être détruit. En effectuant la mise à jour, vous convenez que vous avez supprimé toutes les versions précédentes du logiciel sur votre ordinateur. Toute utilisation de ces versions logicielles antérieures, sera donc considérée comme une violation de ce contrat, et sera poursuivie par les voies légales.

À compter de cette mise à jour, l'utilisateur ne peut utiliser le logiciel qui en résulte qu'en conformité avec les termes de ce contrat. Si le logiciel est une mise à jour de l'un des composants d'un ensemble de programmes obtenus sous licence en tant que produit unique, le logiciel ne peut être utilisé et transféré que comme partie de cet ensemble de logiciels et ne peut être dissocié pour être utilisé sur plus d'un ordinateur.

f. Autres limitations.

Le présent contrat est la preuve du titulaire de licence d'une concession sous licence non-exclusive des droits stipulés dans la présente licence et doit être conservé par le titulaire de licence (ou par le bénéficiaire du transfert du logiciel cfr. clause d.). Le titulaire de licence n'est pas autorisé à donner en location, prêt-bail ou prêt le logiciel, le programme ou la documentation, ni à le commercialiser de quelque autre manière que ce soit. Le titulaire de licence n'est pas autorisé à faire l'ingénierie à rebours du logiciel, à le décompiler ou à le désassembler sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente limitation. Le titulaire de licence n'est pas autorisé à exporter l'ensemble ou toute partie du logiciel, du programme ou de la documentation vers un quelconque pays soumis aux restrictions applicables en matière d'exportation ou à le transférer à une quelconque personne qui à l'intention d'exporter vers un de ces pays. Tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits relatifs aux contenus auxquels le logiciel peut donner accès, sont détenus par les propriétaires respectifs de ces contenus et peuvent être protégés par la réglementation et les traités internationaux en matière de droit d'auteur ou de propriété intellectuelle. Le titulaire de licence a l'obligation d'établir l'état de protection de ces contenus en matière de droit d'auteur.

Si vous téléchargez des documents ou matériaux sur un système informatique hébergé par Kurzweil Education, Inc. ou Sensotec vous déclarez également que vous possédez les droits de propriété ou droits de licence nécessaires pour le faire.

Vous vous engagez à indemniser et à dégager de toute responsabilité, Kurzweil Education, Inc. et Sensotec en cas d'actions en responsabilité ou en dommages-intérêts, ou de toute autre action en justice, à cet égard.

g. Garantie limitée.

Sensotec garantit le titulaire de licence que la performance du logiciel sera substantiellement en conformité avec les spécifications du programme stipulées lors de la date de réception, et que le logiciel sera exempt de défauts dans les matériaux ou la fabrication dans le cadre d'une utilisation normale pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception. Sensotec s'engage à réparer ou à sa discrétion remplacer sur ses charges les défauts dans les matériaux ou la fabrication sur demande de réparation ou remplacement sous garantie expresse et écrite dans la période de garantie en vigueur.

Cette Garantie Limitée est nulle si le défaut du logiciel est causé par un accident, un traitement abusif ou une mauvaise application.

Sensotec ne sera pas tenu à remplacer ou réparer des défauts résultant d'une usure et détérioration normale. Cette garantie ne s'applique pas aux dommages qui résultent de toute catastrophe, mauvaise utilisation, abus ou négligence de la part du titulaire de licence (y compris l'utilisation par de tiers ou les employés, conseillers, représentants non autorisés du titulaire de licence) ou d'autres raisons non reliées au logiciel, au programme et à la documentation.

Cette clause stipule la seule responsabilité de Sensotec et votre recours exclusif en cas de violation de la garantie limitée contenue dans cette clause.

h. Limitation de responsabilité.

Sensotec ne sera pas responsable en aucune circonstance pour tout dommage indirect, spécial, incident, économique ou consécutif quel qu'il soit découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation de ce logiciel y compris le programme et la documentation, même si Sensotec a été avisé de la possibilité de tels dommages. La responsabilité de Sensotec en vertu de toute disposition de cette convention ne pourra en aucun temps excéder le montant effectivement payé par le titulaire de licence pour le logiciel. Certaines juridictions ne permettent pas de limiter ou d'exclure la responsabilité pour tout dommage incident ou consécutif. De ce fait, la limite stipulée ci-haut pourrait ne pas s'appliquer dans votre cas.

Sauf mention explicite dans le présent accord, Sensotec ne donne aucune garantie, et le titulaire de licence ne reçoit aucune garantie, explicite ou implicite, par application de la loi ou autre, concernant le logiciel ou tout autre matériel fourni au titulaire de licence. Sensotec décline toute garantie implicite, y compris, mais sans s'y limiter, celles concernant la qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

Aucune représentation, y compris, mais sans s'y limiter, la déclaration sur la capacité, l'aptitude à l'utilisation ou les performances du logiciel, faite par Sensotec, ses employés, représentants ou revendeurs, non repris dans ce CLUF, ne peut être considéré comme une garantie fournie par Sensotec.

i. Recours.

Si le titulaire de licence ne respecte pas les termes du présent contrat, Sensotec a le droit de mettre un terme définitif à ce CLUF immédiatement et le titulaire de licence est obligé à immédiatement retourner le logiciel, le programme et la documentation à Sensotec. Le non-respect du présent contrat irrévocablement constituera un préjudice immédiat et irréparable à Sensotec. Sensotec sera autorisé de réclamer une indemnisation ou des dommages-intérêts, sans préjudice d'autres dispositions législatives.

j. Droit applicable.

En cas de litige susceptible de s'élever entre les deux parties à propos de la rédaction, l'interprétation ou l'exécution de la présente Licence, celles-ci conviennent de s'en remettre au tribunal de Bruges. Le titulaire de licence se déclare explicitement d'accord avec cette juridiction. Sans vouloir porter atteinte au choix de la loi applicable, le présent CLUF est régi et géré par le droit de l'Etat Belge.

k. Divisibilité.

Si tout ou une partie d'une disposition du présent contrat est jugée invalide ou inexécutable par un tribunal compétent, cela n'aurait pas pour effet de rendre ce contrat entièrement nul ou non applicable et la disposition non applicable ou nulle sera modifiée et interprétée de manière à répondre au mieux aux objectifs de cette disposition, dans les limites de la loi ou des décisions judiciaires en vigueur.

I.Non abandon.

L'incapacité d'une partie quelconque de faire valoir les termes du présent contrat ou d'entreprendre des démarches contre l'autre partie en cas de non respect de ces termes ne peut pas être interprétée comme le délaissement ou l'abandon des droits de l'une des présentes parties en cas d'autres ruptures de contrat.

m. Technologies de tierces parties.

Le présent logiciel contient certaines technologies (« technologies de tierces parties ») étant la propriété de Sensotec ou étant modifiées par Sensotec avec la permission des tierces parties. Les propriétaires des technologies pertinentes et les données sont KURZWEIL EDUCATION Inc. et PDFTron Systèmes.

Tous les droits de propriété et d'auteur relatifs aux technologies de tierces parties sont détenus par les tierces parties figurant dans le présent contrat. Le titulaire de licence n'est pas autorisé à faire l'ingénierie à rebours des technologies de tierces parties, à les décompiler ou à les désassembler. Les tierces parties ne seront pas responsables en aucune circonstance pour tout dommage direct, indirect, incident, spécial ou conséquent quel qu'il soit découlant de l'utilisation des technologies de tierces parties. Tous les termes et limitations stipulés dans le présent contrat sont applicables pour les technologies de tierces parties, et, en acceptant cette licence, le titulaire de licence s'engage à utiliser les technologies de tierces parties uniquement en tant que composant du logiciel.

n. Intégralité des accords.

Le présent contrat (y compris tout addendum ou avenant au présent contrat qui est inclus avec le logiciel) constitue l'intégralité des accords entre le titulaire de licence et Sensotec concernant le logiciel et annule et remplace toutes les communications, propositions et déclarations antérieures ou récentes, orales ou écrites, relatives au logiciel ou à tout autre objet visé par ce contrat.

Aucun amendement ou aucune modification à ce contrat ne sera exécutoire à moins d'être fait par écrit et signé par un représentant agréé par Sensotec.

o. Services; Eléments tiers

Le Logiciel peut permettre l'accès aux services et aux sites Internet de Sensotec et/ou de tiers (collectivement et individuellement, les « Services Externes »). L'utilisation des Services Externes nécessite un accès à Internet et l'utilisation de certains Services Externes nécessite votre acceptation de conditions générales supplémentaires.

Vous reconnaissez qu'en utilisant tout ou partie des Services Externes, vous pouvez être exposé à un contenu pouvant être considéré comme choquant, indécent, ou inapproprié, lequel contenu peut ou non faire l'objet d'une mention selon laquelle il contient un langage explicite, et que les résultats de toute recherche ou la saisie d'un URL particulier peut automatiquement et de façon non intentionnelle générer des liens ou des références à un contenu inapproprié. Néanmoins, vous acceptez d'utiliser les Services Externes à vos risques et que Sensotec n'assume de responsabilité envers vous relativement à tout contenu pouvant être considéré comme choquant, indécent ou inapproprié.

Certains Services Externes peuvent afficher, inclure ou mettre à disposition un contenu, des données, des informations, des applications ou des éléments émanant de tiers (« Eléments Tiers ») ou fournir des liens vers certains sites Internet tiers. En utilisant les Services Externes, vous reconnaissez et acceptez que Sensotec n'a pas d'obligation d'examiner ou d'évaluer le contenu, l'exactitude, le caractère complet, le caractère opportun, la validité, le respect du droit d'auteur, la légalité, le caractère décent, la qualité ou tout autre aspect de tels Eléments Tiers ou sites Internet tiers. Sensotec ne garantit pas, n'endosse pas, n'assume et n'engage pas sa responsabilité envers vous ou toute autre personne relativement à un quelconque Service Externe, Elément Tiers ou site Internet tiers, ni relativement à tout autre élément, produit ou service émanant de tiers. Les Eléments Tiers et les liens vers d'autres sites Internet ne vous sont fournis qu'à des fins de commodité. Vous acceptez que les Services Externes puissent contenir un contenu, des informations et des éléments détenus par Sensotec ou ses propres concédants, et protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle et d'autres lois applicables, y compris, notamment, le droit d'auteur, et vous acceptez de ne pas utiliser un tel contenu, de telles informations ou éléments de quelque façon que ce soit, sauf dans le cadre de l'utilisation autorisée des Services Externes, ou de toute façon qui ne serait pas conforme aux stipulations du CLUF Standard ou qui enfreint les droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

Aucune partie des Services Externes ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit. Vous acceptez de ne pas modifier, louer, donner en crédit-bail, prêter, vendre, distribuer ou créer des œuvres dérivées à partir des Services Externes, de quelque manière que ce soit et vous vous interdisez d'exploiter les Services Externes d'une façon non autorisée quelle qu'elle soit.

Vous acceptez également de ne pas utiliser les Services Externes d'une quelconque façon pouvant être constitutive de harcèlement, d'abus, de traque, de menace, de diffamation ou qui violerait d'une autre manière

les droits de toute autre partie. Vous acceptez que Sensotec ne soit en aucun cas responsable d'une telle utilisation de votre part.

Dans la mesure où vous choisissez d'utiliser ou d'accéder à de tels Services Externes et Éléments, vous le faites de votre propre initiative et êtes responsable du respect de toute loi applicable, y compris, de façon non limitative, des lois locales applicables.

Sensotec se réserve le droit de modifier, suspendre, retirer ou désactiver l'accès à l'un quelconque des Services Externes, à tout moment et sans préavis. Sensotec ne sera en aucun cas responsable du retrait ou de la désactivation de l'accès à un tel Service Externe. Sensotec peut également imposer des limites concernant l'utilisation ou l'accès à certains Services Externes, quelle que soit la situation et sans préavis ni responsabilité.

q. Consentement à l'utilisation des données

Le titulaire de licence accepte que Sensotec puisse collecter et utiliser les données techniques et toute information associée, y compris, notamment, les informations techniques concernant votre dispositif, votre système et votre logiciel d'application, ainsi que les périphériques, et qui sont recueillies périodiquement afin de faciliter la fourniture de mises à jour de logiciels, de services d'assistance technique relative au produit, ainsi que d'autres services (le cas échéant) se rapportant au Logiciel. Sensotec peut utiliser ces informations aussi longtemps qu'elles sont sous une forme ne permettant pas de vous identifier personnellement, afin d'améliorer ses produits ou de vous fournir des services ou des technologies.

@Copyright 2012-2015 Sensotec s.a. Tous droits réservés.

Sensotec s.a. – Vlamingveld 8 - B 8490 Jabbeke
info@sensotec.be - www.sensotec.be.